



Québec, le 18 février 2025

Courriel :

c. c. :

**Objet : Réponse à votre demande d'accès à l'information**  
**N/Réf. : 9452-25**

---

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information que nous avons reçue le 3 février dernier, pour laquelle un accusé de réception vous a été transmis le jour même, qui visait à obtenir :

« [...] copie des documents, sous quelque forme que ce soit, relatifs :

- (i) au nombre total annuel de tests PCR Covid-19 réalisés;
- (ii) au nombre total annuel de tests PCR Covid-19 positifs;
- (iii) au nombre total annuel de tests PCR Covid-19 négatifs;
- (iv) au nombre total annuel de décès Covid-19;
- (v) au nombre total annuel de décès toutes causes confondues;
- (vi) au nombre total annuel de décès à cause de la Covid-19;
- (vii) au nombre total annuel de décès avec la Covid-19;
- (viii) à l'âge moyen des personnes décédées toutes causes confondues;
- (ix) à l'âge moyen des personnes décédées à cause de la Covid-19;
- (x) au nombre total d'habitants au Québec chaque année;

depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'à ce jour. »

Après vérifications, voici les documents et réponses que l'Institut de la statistique du Québec est en mesure de vous transmettre.

...2

Pour les points (i) à (iv) de votre demande, nous vous référons au lien suivant : [Données COVID-19 au Québec | Institut national de santé publique du Québec](#), et ce, bien que cette publication soit sous la responsabilité de l'Institut national de santé publique du Québec et non de l'Institut de la statistique du Québec. Pour plus d'information à ces sujets, nous vous invitons donc à communiquer avec cet organisme.

Pour les points (v) et (vi) de votre demande, nous comprenons que vous faites référence aux décès où la COVID est identifiée comme cause principale de décès (cause initiale). Les nombres annuels sont disponibles sur ce lien [Causes de décès \(liste abrégée\) selon le sexe, Québec, 2000-2023](#) (total toutes causes en haut du tableau et COVID au bas du tableau).

Pour le point (vii) de votre demande, nous vous informons que l'Institut de la statistique du Québec ne détient, à ce sujet, aucun document accessible en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RRLQ, chapitre A-2.1).

Pour les points (viii) et (ix) de votre demande, nous vous informons que l'Institut de la statistique du Québec ne calcule pas ces variables. Cependant, pour le point (viii) de votre demande, nous vous informons que l'Institut calcule et publie des données sur l'espérance de vie, qui sont l'équivalent de l'âge moyen au décès d'un groupe de personnes qui vivraient toute leur vie dans les conditions de mortalité d'une année ou période donnée. Voir le lien suivant : [Espérance de vie](#).

Pour le point (x) de votre demande, nous vous indiquons que les données recherchées sont disponibles sur la page suivante [Estimations de la population au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet et indicateurs d'accroissement, Québec, 1971-2024](#) pour le total tous âges confondus, ou sur la page [Estimations de la population selon l'âge et le genre, Québec, 1<sup>er</sup> juillet 1971 à 2024](#) par âge.

Nous vous rappelons qu'en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, le droit d'accès ne « [...] s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature » (article 9 de cette loi) et que le « [...] droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements (article 15 de cette loi).

Nous vous prions de recevoir, \_\_\_\_\_, nos meilleures salutations.



Joëlle Poulin, pour  
Stéphanie Parent  
Responsable de l'accès à l'information

p. j. Avis de recours.